

On a eu le CPE, on aura nos examens !

Deux mois de grève nous ont permis d'obtenir le retrait du CPE. C'est une première victoire, qui prouve que la mobilisation paie. Il y a aussi d'autres luttes restent à mener.

Pour de bonnes conditions d'examens.

Dans beaucoup de filières, les profs ajoutent des cours le soir, le samedi et les jours fériés. A Paris 6, des filières ont 11 heures de cours en une journée, plus le samedi. Certains cours de rattrapage se superposent. Certains examens se tiennent dans moins de deux semaines, et à Charles V dès mardi 2. Le calendrier décidé à Paris 7 a pour objectif de finir l'ensemble des examens avant la fin de l'année, quitte à organiser des examens jusqu'au 14 juillet (à Paris 6, c'est jusqu'au 8 juillet), comme ce sera le cas dans la plupart des UFR. La présidence de Paris 7 a même décidé d'interdire de pratiquer la session de septembre aux UFR qui le souhaitent, alors qu'à Paris 6, tout le monde a la session de septembre. Les examens ont lieu dans 1 à 5 semaines selon les filières à Paris 7, et la 2e session d'examens 15 jours après. En LAC et en physique, la 2e session du premier semestre est tout de suite après la 1ère session du 1er semestre.

Ces conditions brisent l'égalité entre les étudiants. Par exemple, ceux qui sont salariés les soirs ou les week-end seront pénalisés. Les étudiants qui ont les moyens de prendre des cours particuliers ou d'acheter des livres auront leurs examens, pour les autres, ce sera très difficile.

Les premiers concernés par les examens sont les étudiants. Nous avons notre mot à dire sur leur organisation, et nous ne devons pas nous laisser imposer des conditions impossibles. L'Assemblée générale de lundi 24 avril a voté les revendications suivantes :

Pour nos examens

- Que la deuxième session d'examens soit en septembre
- Repêchages oraux après la 1ère session, pour ceux qui ont entre 8 et 10
- Une semaine blanche garantie avant la première session d'examens
- Qu'il n'y ait pas de surcharge dans le nombre d'heures de cours par semaines
- Garantie que les examens ne portent pas sur ce qui n'a pas été étudié en cours
- Examens les 15 derniers jours de juin
- Pas de sanction pour les absences
- Que les programmes soient le moins possible allégés
- Que le contrôle continu soit facultatif
- Que les mémoires puissent être rendus en septembre
- Compensation annuelle pour tous
- Anonymat des copies garanties
- Pas de rattrapage le 1er mai

Nous devons discuter de ces revendications et construire le rapport de forces qui nous permettra de les imposer à la fac. Pour éviter des différences de traitement entre étudiants de filières différentes, nous devons réagir maintenant tous ensemble.

Les autres luttes à mener :

Le CPE s'inscrivait dans une logique globale de précarisation des travailleurs et des individus par le gouvernement. Le Contrat Nouvelle embauche, équivalent du CPE pour petites entreprises concerne toujours 4 millions de salariés. La loi sur l'égalité des chances remet en cause la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (apprentissage à 14 ans, travail de nuit dès 15 ans...). Elle donne aussi aux maires la possibilité de supprimer les allocations familiales pour les jeunes trop « turbulents ». Censées répondre à la révolte des banlieues, ces mesures ne font que précariser les familles déjà en difficultés. Enfin, le projet de loi CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) s'attaque aux droits des immigrés et vise à les transformer en travailleurs jetables. Un rassemblement est prévu samedi à 15h à République.

Ces revendications sont portées par le mouvement depuis plusieurs semaines, nous ne devons pas les oublier. Nous pourrions les porter le 1er Mai.

Contre la répression !

Au cours de la mobilisation, 5 000 personnes ont été arrêtées, et 150 peines de prison ferme ont déjà été prononcées. Alors que la victoire a prouvé notre légitimité, le gouvernement cherche à nous criminaliser. Nous réclamons l'amnistie des inculpés. Soyons nombreux le 5 mai, journée nationale de meetings contre la répression. Ce jour-là, Cédric, étudiant pendant plusieurs années à Jussieu, passe en procès.

Prochains rendez-vous

Assemblée générale

Jeudi 27 avril

12 h Amphi de biologie (rue Cuvier)

Manifestation

Lundi 1er mai

14 h République

départ de Jussieu à 13 h

Comité de Mobilisation